



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21116556

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIÈGE, division NEUFCHATEAU,
le

22 SEP. 2021

jour de sa réception.

~~Le Greffier~~ Greffe

N° d'entreprise : **0754 809 062**

Nom

(en entier) : **Régie des quartiers de la Salm**

(en abrégé) : **RQS**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Hôtel de Ville, 5 à 6690 Vielsalm**

Objet de l'acte : **Démissions - Nominations**

1. Composition de l'organe d'administration :

L'assemblée générale réunie le 10/06/2021 a acté la démission des administrateurs suivants:

--Madame FRANCOIS Valérie, Rue Docteur Hanozet 40 à 6840 Neufchâteau, née à Liège le 26 juillet 1984, 85072627282, lettre de démission en date du 02 juin 2021 ;

--Madame LEBRUN Aline, Dairomont 5C à 6698 Grand-Halleux, née à Malmedy le 19 novembre 1985, 851119 164 61, lettre de démission en date du 09 juin 2021.

L'assemblée générale du 10/06/2021 a nommé les administrateurs suivants:

- Madame COULON Julie, rue de la gare 178 à 6880 BERTRIX, née à Libramont-Chevigny le 24 août 1995, 95082419470, l'unanimité des voix des membres présents ou représentés ;

- Madame COLLAS Marie-Françoise, Neuville 3A à 6690 Vielsalm, née à Fosse le 08 février 1964, 64020819055, à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

2. Gestion journalière

Conformément aux statuts de l'association (article 27), l'organe d'administration a également décidé de déléguer la gestion journalière à :

- Deblire Elie, Bêche 77 à 6690 Vielsalm, né à Vielsalm le 13 mai 1959 (Président de l'ASBL) ;

- Dechêne Justine, Rue du Vivier 32 à 6690 Vielsalm, née le 27 avril 1987 à Malmedy (employée de l'ASBL).

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10/06/2021 ainsi que le procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 18/03/2021 ayant acté la délégation à la gestion journalière sont annexés.

Elie DEBLIRE
(Président)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).